



École
des Passereaux



2018 | 2023

PROJET ÉDUCATIF

Commission
scolaire



DE SAINT-HYACINTHE



LE PROJET ÉDUCATIF

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. La mission, la vision et les valeurs de l'école
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
8. Transmission et diffusion du projet éducatif
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
10. Reddition de compte du projet éducatif




1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)³ ;
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;

- 
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
 - Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus.

L'élaboration du projet éducatif a été coordonnée par un comité de pilotage composé de :

- La direction de l'école;
- Une enseignante du préscolaire, deux enseignantes du 1^{er} cycle, une enseignante du 2^e cycle et une enseignante en adaptation scolaire;
- Le président du conseil d'établissement;
- La coordonnatrice des Loisirs St-Joseph;
- La technicienne du service de garde.

Les objectifs du projet éducatif ont été élaborés en équipe par un comité composé de :

- La direction de l'école;
- Une enseignante du préscolaire, deux enseignantes du 1^{er} cycle, une enseignante du 2^e cycle et une enseignante en adaptation scolaire;
- Le président du conseil d'établissement;
- La coordonnatrice des Loisirs St-Joseph;
- La technicienne du service de garde.

L'ensemble des membres du personnel, de même que les parents, les élèves et certains membres de la communauté ont été invités, à l'automne 2018, à participer à la réflexion et à présenter leurs observations. Ils ont été consultés sur les forces du milieu, les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves et ils ont été invités à nommer leurs attentes.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

À l'hiver 2019, une consultation sur un projet de projet éducatif a été menée. Celle-ci s'est faite auprès :

- Des enseignants ;
- Du personnel de soutien ;
- Des parents ;
- Les organismes communautaires.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement

L'école des Passereaux est située dans un milieu urbain. C'est un milieu hétérogène. On y accueille des élèves du quartier et une clientèle immigrante. Aussi, 2 classes d'adaptation scolaire y sont localisées. Celles-ci accueillent des élèves ayant une déficience intellectuelle légère.

Environnement externe

Le statut socio-économique du territoire

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur utilise deux indices afin d'établir la situation socio-économique des écoles. Il s'agit de l'indice du seuil de faible revenu (SFR) basé sur le revenu familial de même que l'indice de milieu socio-économique (IMSE) qui tient en compte la scolarisation de la mère et la présence des parents sur le marché du travail. Chacun de ces indices est réparti sur une échelle de 1 à 10, où l'indice 1 équivaut au milieu le plus favorisé et l'indice 10 au milieu le moins favorisé. De façon générale, sur le territoire, le SFR est plus élevé que l'IMSE.

Voici les indices pour notre milieu :


- SFR : 9
- IMSE : 9



Nos partenaires

L'école peut compter sur plusieurs partenariats avec les organismes du territoire. Parmi ceux-ci, nous comptons notamment les suivants :

- Cégep de Saint-Hyacinthe et ITA (valoriser les saines habitudes de vie et le rôle du métier d'ambulancier dans la société par les ateliers donnés à l'école) ;
- Centre de pédiatrie sociale du Grand Galop (aide et services à certaines familles);
- Centre montréalais de réadaptation (CMR) (suivi et aide donnée à l'école et la famille auprès de certains élèves);
- Centre intégré de santé et de services sociaux Montérégie-Est (CISSSME) (infirmier et travailleur social pour la santé et l'aide aux familles);
- Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de la Montérégie-Est (CRDITEDME) (suivi et aide à l'école et aux familles);
- Club optimiste Douville (valorisation de certains élèves et dons alimentaires pour les élèves);
- Club Rotary (aide financière pour les classes d'adaptation scolaire);
- Galeries Saint-Hyacinthe (offre de l'événement la Foire du livre);
- Fabrique St-Joseph (prêt d'espaces);
- Jeunes en santé (ateliers en psychomotricité et ateliers culinaires);
- Médiathèque maskoutaine (visite et animations culturelles pour les élèves);
- Mouvement Desjardins et ses caisses (don pour la réalisation de projets);
- MRC, et ville de St-Hyacinthe (Les Loisirs St-Joseph : activités, collaboration pour le développement, espace et dons);
- Satellite (animation en 6^e année);
- Sûreté du Québec (animation en classe, aide et suivis auprès de certains élèves).



Les services éducatifs sur le territoire de l'établissement d'enseignement et de sa région administrative

Les services éducatifs sont regroupés selon les catégories suivantes : petite enfance, préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle, formation générale des adultes et enseignement supérieur (collégial et universitaire).

Petite enfance

Voici l'offre à la petite enfance sur le territoire de l'établissement :

- CPE Les Coquelicots
- CPE Au pays Enchanté
- Quelques garderies en milieu familial

Environnement interne

Les forces du milieu

Forces nommées par les élèves;

- Le respect
- Le soutien
- La compétence des enseignants compétents
- Une équipe accueillante
- Le plaisir

Forces nommées par les parents;

- Le respect
- La persévérance
- Des enseignants dévoués
- La volonté de la réussite des élèves
- L'écoute

Forces nommées par le personnel;

- Une équipe passionnée et compétente
- La collaboration entre tous les intervenants et cohésion
- L'investissement et l'engagement de tous
- Le travail d'équipe



Les zones de vulnérabilité du milieu

Zones de vulnérabilité nommées par les élèves;

- Modernisation la cour d'école + modules de jeux pour les plus grands
- Gymnase plus grand
- Cafétéria
- Plus grand service de garde
- Variété d'activités
- Plus de sciences

Zones de vulnérabilité nommées par les parents;

- Réussite de tous
- Maintien ou augmentation des ressources
- Communication parents-enseignants
- Augmentation des activités parascolaires et de la créativité
- Modernisation de la cour d'école
- Diminution du nombre d'élèves dans les classes et augmentation du soutien aux élèves en difficulté
- Intimidation à enrayer
- Motivation scolaire

Zones de vulnérabilité nommées par le personnel;

- Adaptation aux besoins des élèves. Il existe de grandes différences et une multitude de moyens à mettre en place pour les aider.
- Soutien accru pour appuyer les profs et des outils pour favoriser l'accompagnement.
- Intégration des élèves issues de l'immigration
- Motivation à maintenir
- Moyens à définir afin d'impliquer davantage les parents dans le processus du développement scolaire
- Arrimage pédagogique et moment d'échange pédagogique entre les niveaux
- Effort

Les besoins des élèves

- L'importance des amis
- L'importance du lien avec tous les membres de l'équipe-école
- L'importance d'être en action
- L'importance d'être valorisé à l'école et à la maison
- L'importance de l'accomplissement académique
- L'importance de se sentir en sécurité.

Principaux enjeux de la réussite éducative du milieu

- Des interventions précoces et continues
- Un environnement inclusif, sain, sécuritaire, stimulant et créatif

Informations sur la clientèle année scolaire 2018-2019

Secteur régulier

Niveau	Ratio	Nombres de groupes	Nombre d'élèves
Passe-Partout	Max.17	1	16
Préscolaire 5 ans	Max. 19	2	37
1 ^{re} année	Max. 22	2	30
2 ^e année	Max. 24	2	28
3 ^e année	Max. 26	1	22
3 ^e / 4 ^e année	Max. 24	1	23
4 ^e / 5 ^e année	Max. 24	1	22
5 ^e année	Max. 26	1	22
6 ^e année	Max. 26	1	24
Total :			224 élèves

Secteur de l'adaptation scolaire

Classes spécialisées	Clientèle	Nombres de groupes	Nombre d'élèves
Niveaux Multiples	Déficience intellectuelle légère	2	24

Croissance de la clientèle de l'école

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
École	208	216	218	238	260	278	279	278	292

Ces données, limitées au secteur des jeunes, incluent les élèves en EHDAA, en francisation et en classe d'accueil. Elles excluent les élèves à temps partiel ou en formation professionnelle. Les élèves en "Animation Passe-Partout" sont exclus de la maternelle 4 ans. Les prévisions à long terme (au-delà de 5 ans) sont spéculatives; elles illustrent la perpétuation des tendances observées au cours des dernières années.

La clientèle immigrante et EHDA

La clientèle immigrante 2018-2019	
	Née hors Canada
Langue maternelle autre que le français	
École	24

* Données du 30 septembre 2018

La clientèle EHDA 2018-2019				
	À risque	Handicap léger	Handicap lourd	Total
Total	13	11	10	34

* Données du 30 septembre 2018

Caractéristiques liées à la réussite

Nombre d'élèves ayant un PI	80
Nombre d'élèves ayant un PSII	3
Le pourcentage d'élèves HDAA	32 %
Le pourcentage d'élèves HDAA intégrés	4 %
Le pourcentage d'absentéisme chez les élèves	3,81 % en 2018
Le nombre de situations de violence ou d'intimidation	Plusieurs situations de conflits mais non d'intimidation. Certaines situations de violence physique.

Les indicateurs nationaux

La proportion des élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire

La proportion des élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire est : 2017-2018 = 15 %

2018-2019 = 8 %

Le taux de réussite et le taux de maîtrise aux épreuves du MESS de juin 2018

4 ^e année	Français lecture	Français écriture
Taux de réussite (60 %)	44 %	68 %
Taux de maîtrise (75 %)	24 %	40 %

6 ^e année	Français lecture	Français écriture	Mathématique Résoudre une situation problème	Mathématique Utiliser un raisonnement mathématique
Taux de réussite 60 %	75 %	92 %	96 %	96 %
Taux de maîtrise 75 %	50 %	58 %	85 %	61 %

Les indicateurs locaux

Lecture : Résultats finaux au bulletin

2 ^e année	Français lecture
Taux de réussite (60 %)	92 %
Taux de maîtrise (75 %)	61 %

4 ^e année	Français lecture
Taux de réussite (60 %)	85 %
Taux de maîtrise (75 %)	44 %

6 ^e année	Français lecture
Taux de réussite (60 %)	86 %
Taux de maîtrise (75 %)	51 %

Le personnel de l'école

- **Personnel cadre** : Direction
- **Personnel enseignant** : 22 enseignants, 2 orthopédagogues
- **Personnel professionnel** : 3 professionnels
- **Personnel de soutien** : Secrétaire, agent de bureau, technicienne en service de garde

6. La mission, la vision et les valeurs de l'établissement

La mission de l'école

Tel que définie dans *la Loi sur l'instruction publique*, l'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

La vision de l'école

L'école des Passereaux s'engage à maximiser le plein potentiel de chacun tout en utilisant l'ouverture et la bienveillance afin d'amener l'élève au maximum de ses capacités comme apprenant et comme futur citoyen. Elle s'engage à outiller l'élève pour la vie tout en valorisant l'apport de chacun.

Les valeurs de l'école sont :

- **le respect**

Être poli et respectueux envers tous, vivre en harmonie avec les autres peu importe les différences, respecter les opinions même quand elles diffèrent. Se conformer au mode de vie de l'école et aux règles qui sont véhiculées et y adhérer.

- **la persévérance**

Aller au bout de ce qui est entrepris et réaliser que tout le monde peut faire de grandes choses malgré les embûches rencontrées.

- **l'estime de soi**

Croire en ses capacités personnelles afin de développer une forte assurance et un développement du plein potentiel pour les réalisations scolaires.



Prémisse :

L'école des Passereaux s'est assurée au travers du projet éducatif de suivre les lignes prescrites par le Ministère de l'Éducation et le PEVR de la Commission scolaire. Voici quelques enjeux qui expliquent nos choix école:

Selon la Politique ministérielle sur la réussite éducative et la Stratégie d'intervention 0-8 ans « Tout pour nos enfants », le ministre de l'éducation et de l'enseignement supérieur vise à permettre à tous les enfants d'amorcer leur parcours scolaire muni de tous les outils nécessaires à l'atteinte de leur plein potentiel, tant sur le plan social que sur celui de l'acquisition des compétences essentielles à leur réussite éducative. Elle constitue ainsi une condition gagnante pour porter à 90 %, d'ici 2030, le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire dans le réseau public.

Selon le Plan d'engagement vers la réussite de la CSSH voici le lien avec nos trois objectifs :

Orientation 2:

Développer les compétences en littératie

Objectif 1 : Augmenter à 75 % la proportion d'élèves maîtrisant la lecture avant l'âge de 8 ans.

Orientation 2 : Développer les compétences en littératie

Objectif 3 :

Porter à 93 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire.

Orientation 3 : Offrir à nos usagers des infrastructures de qualité et un environnement sain et sécuritaire

Objectif 1 :

Augmenter le nombre d'écoles ayant implanté le programme « À l'école, on bouge au cube! ».

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation	Objectif	indicateur	Cible	Situation actuelle
Des interventions précoces et continues pour l'atteinte du plein potentiel de tous.	Augmenter à 75 % la proportion d'élèves maîtrisant la lecture avant l'âge de 8 ans.	Agir tôt, efficacement, de façon continue et concertée.	Augmenter la proportion des élèves maîtrisant la lecture à la fin du premier cycle du primaire.	La proportion des élèves ayant 75 % ou plus au résultat final au bulletin à la fin du premier cycle en lecture.	D'ici 2022, tendre vers une augmentation de 7% de la proportion des élèves de la fin du 1 ^{er} cycle ayant 75 % et plus au résultat final au bulletin.	En 2017-2018, 68 % des élèves ont obtenu 75 % et plus au résultat final au bulletin, à la fin du 1 ^{er} cycle.
Des interventions précoces et continues pour l'atteinte du plein potentiel de tous.	Porter à 93% le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire.	Agir tôt, efficacement, de façon continue et concertée.	Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire.	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement de la 4 ^e année du primaire.	D'ici 2022, tendre vers une augmentation de 17 % du taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire.	En 2017-2018, 68 % des élèves ont réussi l'épreuve d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire.
Un milieu de vie sain, sécuritaire, stimulant et créatif.	Augmenter le nombre d'écoles ayant implanté le programme : À l'école, on bouge!	Offrir un milieu de vie accueillant, sécuritaire, et bienveillant qui favorise l'écoute, la valorisation de chacun, la communication et des relations personnelles et sociales enrichissantes.	Augmenter le nombre de minutes d'activités physiques, par jour, en classe ou en parascolaire.	Augmenter la diversité des activités physiques offertes aux élèves en classe ou en parascolaire.	D'ici 2022, augmenter la diversité des activités physiques offertes aux élèves.	En 2017-2018, deux activités physiques différentes offertes en parascolaire à l'immeuble Maurice-Jodoin. Une activité physique pour l'ensemble de l'école offerte en juin. Une activité d'opposition offerte aux élèves de l'immeuble Maurice-Jodoin.

Note : Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'établissement d'enseignement met en œuvre les engagements qui ont été pris dans le projet éducatif et en assurer le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. La direction d'établissement aura à utiliser des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.